



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
STP® Nettoyant à Pulvériser Pour Carburateur
 Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit STP® Nettoyant à Pulvériser Pour Carburateur
Numéro du produit 71500

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien.
Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Energizer Trading Ltd
 Sword House
 Totteridge Road
 High Wycombe
 HP13 6DG
 UK
 Tel: +44 845 602 1995
 euregulatory@energizer.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 1495 350234
 Lundi - Jeudi: 8.30 - 17.00
 Vendredi: 8.30 - 15.30
Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Aerosol 1 - H222, H229
Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H335, H336 STOT RE 2 - H373 Asp. Tox. 1 - H304
Dangers pour l'environnement Non Classé

Physicochimique Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Les vapeurs d'aérosols peuvent être enflammées lors de la pulvérisation sur une flamme nue ou tout matière incandescente.

2.2. Éléments d'étiquetage

STP® Nettoyant à Pulvériser Pour Carburateur

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.
 H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Mentions de mise en garde

P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
 P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
 P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient

acétone, xylène, 4-hydroxy-4-méthyl-2-pentanone, éthylbenzène

Etiquetage des détergents

≥ 30% hydrocarbures aliphatiques, 15 - < 30% hydrocarbures aromatiques

Mentions de mise en garde supplémentaires

P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
 P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
 P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 P405 Garder sous clef.

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

STP® Nettoyant à Pulvériser Pour Carburateur

Hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole			25 - <50%
Numéro CAS: 68512-91-4			Numéro CE: 270-990-9
Classification			
Flam. Gas 1 - H220			
Press. Gas (Liq.) - H280			
acétone			25 - <50%
Numéro CAS: 67-64-1		Numéro CE: 200-662-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471330-49-XXXX
Classification			
Flam. Liq. 2 - H225			
Eye Irrit. 2 - H319			
STOT SE 3 - H336			
xylyène			25 - <50%
Numéro CAS: 1330-20-7		Numéro CE: 215-535-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488216-32-XXXX
Classification			
Flam. Liq. 3 - H226			
Acute Tox. 4 - H312			
Acute Tox. 4 - H332			
Skin Irrit. 2 - H315			
Eye Irrit. 2 - H319			
STOT SE 3 - H335			
STOT RE 2 - H373			
Asp. Tox. 1 - H304			
4-hydroxy-4-méthyl-2-pentanone			10 - <25%
Numéro CAS: 123-42-2		Numéro CE: 204-626-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119473975-21-XXXX
Classification			
Flam. Liq. 2 - H225			
Eye Irrit. 2 - H319			
STOT SE 3 - H335			
éthylbenzène			2.5 - <5%
Numéro CAS: 100-41-4		Numéro CE: 202-849-4	
Classification			
Flam. Liq. 2 - H225			
Acute Tox. 4 - H332			
STOT RE 2 - H373			
Asp. Tox. 1 - H304			
Aquatic Chronic 3 - H412			

STP® Nettoyant à Pulvériser Pour Carburateur

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Garder la personne touchée en observation. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Ne pas utiliser de solvants organiques. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Les vapeurs peuvent provoquer des maux de tête, de la fatigue, des vertiges et des nausées.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
Contact oculaire	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmoiements.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
------------------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc. Dioxyde de carbone (CO ₂). Eau pulvérisée, brouillard ou brume.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive. Des contenants aérosol en explosion peuvent être projetés du feu à grande vitesse.
Produits de combustion dangereux	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants. Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comportant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

STP® Nettoyant à Pulvériser Pour Carburateur

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévoir une ventilation suffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Éviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 800 ppm 1900 mg/m³

acétone

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 500 ppm 1210 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 1000 ppm 2420 mg/m³

xylène

STP® Nettoyant à Pulvériser Pour Carburateur

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 221 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 442 mg/m³

*

4-hydroxy-4-méthyl-2-pentanone

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 240 mg/m³

éthylbenzène

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 20 ppm 88,4 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 442 mg/m³

*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Prévoir une ventilation suffisante. Toute manipulation doit avoir lieu uniquement dans des zones bien ventilées. Éviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial.

Protection des mains Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé de changer fréquemment.

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

Mesures d'hygiène Ne pas fumer dans la zone de travail. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol.
Couleur	Incolore.
Odeur	Hydrocarbures.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	Indéterminé.
Point de fusion	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Indéterminé.
Point d'éclair	Indéterminé.

STP® Nettoyant à Pulvériser Pour Carburateur

Taux d'évaporation	Indéterminé.
Facteur d'évaporation	Indéterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Indéterminé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	Indéterminé.
Densité apparente	Indéterminé.
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Indéterminé.
Température de décomposition	Indéterminé.
Viscosité	Indéterminé.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Le mélange lui-même n'a pas été testé mais aucun composant ne répond aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations Aucune information requise.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Eviter d'exposer les contenants pressurisés à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter l'accumulation de vapeurs dans des zones basses ou confinées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

10.6. Produits de décomposition dangereux

STP® Nettoyant à Pulvériser Pour Carburateur

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. La décomposition à température ambiante peut former les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Fumée âcre ou vapeurs.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA cutanée (mg/kg) 4 313,73

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETA inhalation (gaz ppm) 180 000,0

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 39,29

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Skin Irrit. 2 - H315

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Eye Irrit. 2 - H319

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un STOT SE 3 - H336

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. STOT RE 2 - H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Asp. Tox. 1 - H304

Informations toxicologiques sur les composants

STP® Nettoyant à Pulvériser Pour Carburateur

Hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vivo Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Etude sur une génération - NOAEC 10000 ppm, Inhalatoire, Rat P Information du dossier REACH.

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité pour le développement: - NOAEC: 10426 ppm, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH.

acétone

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 800,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) Information du dossier REACH.

ETA orale (mg/kg) 5 800,0

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Eye Irrit. 2 - H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant. Information du dossier REACH.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH.

Cancérogénicité

Cancérogénicité NOEL 79 mg/, Souris, Cutanée, Information du dossier REACH.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - développement Toxicité maternelle: - NOAEC: 2200 ppm, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un STOT SE 3 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

xylène

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 251,0

Espèces Souris

STP® Nettoyant à Pulvériser Pour Carburateur

Indications (DL₅₀ orale)	Information du dossier REACH.
ETA orale (mg/kg)	5 251,0
<u>Toxicité aiguë - cutanée</u>	
Indications (DL₅₀ cutanée)	cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
ETA cutanée (mg/kg)	1 100,0
<u>Toxicité aiguë - inhalation</u>	
Indications (CL₅₀ inhalation)	cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
ETA inhalation (vapeurs mg/l)	11,0
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	
Données sur l'animal	Skin Irrit. 2 - H315 Provoque une irritation cutanée.
<u>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</u>	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Dose: 0.1 ml, 72 heures, Lapin Information du dossier REACH. Moyennement irritant.
<u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH.
Essais de génotoxicité - in vivo	Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité CIRC	CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Etude sur deux générations - NOAEC ≥500 ppm, Inhalatoire, Rat P, F1 Information du dossier REACH.
Toxicité pour la reproduction - développement	Toxicité pour le développement: - NOAEC: ≥500 ppm, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH.
<u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u>	
Exposition unique STOT un	STOT SE 3 - H335 Peut irriter les voies respiratoires.
<u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u>	
Exposition répétée STOT rép.	STOT RE 2 - H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Organes cibles	Système nerveux central Reins Foie
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Asp. Tox. 1 - H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

4-hydroxy-4-méthyl-2-pentanone

Toxicité aiguë - orale

STP® Nettoyant à Pulvériser Pour Carburateur

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3 002,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) Information du dossier REACH.

ETA orale (mg/kg) 3 002,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Dose: 0.5 ml, 24 heures, Lapin Score érythème/escarre: Pas d'érythème (0). Score œdème: Pas d'œdème (0). Information du dossier REACH.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Dose: 0.1 ml, 1 heure, Lapin Information du dossier REACH. Irritante.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Non sensibilisant. Information du dossier REACH.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH.

Cancérogénicité

Cancérogénicité NOAEC 1847 mg/m³, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH. Lecture croisée des données.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Fertilité - NOAEL 300 mg/kg p.c. /jour, Orale, Rat P Information du dossier REACH.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un STOT SE 3 - H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Organes cibles Voie respiratoire

éthylbenzène

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3 500,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 3 500,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 15 400,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 15 400,0

Toxicité aiguë - inhalation

STP® Nettoyant à Pulvériser Pour Carburateur

Indications (CL₅₀ inhalation)	Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë Acute Tox. 4 - H332 Nocif par inhalation.
ETA inhalation (gaz ppm)	4 500,0
ETA inhalation (vapeurs mg/l)	11,0
<u>Corrosion cutanée/irritation cutanée</u>	
Données sur l'animal	Dose: 0.01 ml, 24 heures, Lapin Moyennement irritant.
<u>Mutagenicité sur les cellules germinales</u>	
Essais de génotoxicité - in vitro	Aberration chromosomique: Négatif.
Essais de génotoxicité - in vivo	Aberration chromosomique: Négatif.
<u>Cancérogénicité</u>	
Cancérogénicité	NOAEC 250 ppm, Orale, Rat
Cancérogénicité CIRC	CIRC Groupe 2B Possible cancérogène pour l'homme.
<u>Toxicité pour la reproduction</u>	
Toxicité pour la reproduction - fertilité	Etude sur deux générations - NOAEC 500 ppm, Inhalatoire, Rat P
Toxicité pour la reproduction - développement	Toxicité maternelle: - NOAEC: 500 ppm, Inhalatoire, Rat

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité Le produit ne devrait pas être toxique pour les organismes aquatiques. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 49.47 mg/l, Poissons
Information du dossier REACH.
QSAR

acétone

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 8120 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)
Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 48 heures: 8800 mg/l, Daphnia pulex
Information du dossier REACH.

Toxicité aiguë - plantes aquatiques NOEC, 8 jours: 530 mg/l, Microcystis aeruginosa
Information du dossier REACH.

STP® Nettoyant à Pulvériser Pour Carburateur

Toxicité aiguë - microorganismes	EC ₁₂ , 30 minutes: 1000 mg/l, Boues activées Information du dossier REACH.
Toxicité aiguë - terrestre	CL ₅₀ , 48 heures: 100 - 1000 µg/cm ² , Eisenia Fetida (ver de terre) Information du dossier REACH.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 28 jours: 2212 mg/l, Daphnia magna LOEC, 28 jours: 2212 mg/l, Daphnia magna Information du dossier REACH.
--	---

xylène

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 2.6 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Information du dossier REACH. Données de références croisées.
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CL ₅₀ , 24 heures: 1 mg/l, Daphnia magna Information du dossier REACH. Données de références croisées.
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	NOEC, 73 heures: 0.44 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata CE ₅₀ , 73 heures: 2.2 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Information du dossier REACH. Données de références croisées.
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 24 heures: 96 mg/l, Nitrosomonas Information du dossier REACH. Données de références croisées.

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOEC, 56 jours: > 1.3 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Information du dossier REACH.
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 7 jours: 1.17 mg/l, Ceriodaphnia dubia Information du dossier REACH. Données de références croisées.

4-hydroxy-4-méthyl-2-pentanone

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: > 100 mg/l, Oryzias latipes (médaka) Information du dossier REACH.
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: > 1000 mg/l, Daphnia magna NOEC, 48 heures: 1000 mg/l, Daphnia magna Information du dossier REACH.
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: > 1000 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata NOEC, 72 heures: 1000 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata Information du dossier REACH.
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 3 heures: > 1000 mg/l, Boues activées Information du dossier REACH.

toxicité aquatique chronique

STP® Nettoyant à Pulvériser Pour Carburateur

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	CL ₅₀ , 14 jours: > 100 mg/l, Daphnia magna
	CL ₅₀ , 21 jours: > 100 mg/l, Daphnia magna
	CE ₅₀ , 14 jours: > 100 mg/l, Daphnia magna
	CE ₅₀ , 21 jours: > 100 mg/l, Daphnia magna
	NOEC, 21 jours: 100 mg/l, Daphnia magna
Information du dossier REACH.	

éthylbenzène

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 4.2 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 1.8 - 2.4 mg/l, Daphnia magna CE ₅₀ , 24 heures: 2.4 - 2.8 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 24 heures: 8 mg/l, Skeletonema costatum CE ₅₀ , 48 heures: 7.5 mg/l, Skeletonema costatum CE ₅₀ , 72 heures: 4.9 mg/l, Skeletonema costatum CE ₅₀ , 96 heures: 7.7 mg/l, Skeletonema costatum NOEC, 96 heures: 4.5 mg/l, Skeletonema costatum
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 24 heures: 96 mg/l, Nitrosomonas

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole

Phototransformation	Eau - TD ₅₀ : 1906 jours Information du dossier REACH. Méthode par le calcul.
Biodégradation	Eau - Dégradation (100%): 385.5 heures Information du dossier REACH. La substance est facilement biodégradable.

acétone

Phototransformation	Eau - TD ₅₀ : ~ 10 jours Information du dossier REACH.
Biodégradation	Eau - Dégradation (25.5 - 36.7%): 281 jours Eau - Dégradation (90.9%): 28 jours Information du dossier REACH. La substance est facilement biodégradable.

xylène

Phototransformation	Eau - TD ₅₀ : 1.09 jours Information du dossier REACH. Données de références croisées.
----------------------------	---

STP® Nettoyant à Pulvériser Pour Carburateur

Biodégradation	Eau - ThOD (68%): 10 jours Eau - ThOD (87.8%): 28 jours Information du dossier REACH. Données de références croisées. La substance est facilement biodégradable.
-----------------------	--

4-hydroxy-4-méthyl-2-pentanone

Biodégradation	Eau - Dégradation (98.51%): 28 jours Information du dossier REACH. La substance est facilement biodégradable.
-----------------------	---

éthylbenzène

Phototransformation	Eau - Dégradation (50%): 2.3 jours
Biodégradation	Eau - Dégradation (70 - 80%): 28 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

Hydrocarbures riches en C3-4, distillat de pétrole

Coefficient de partage log Pow: 2.3058 Information du dossier REACH. QSAR

acétone

Coefficient de partage log Pow: -0.24 Information du dossier REACH.

xylène

Potentiel de bioaccumulation FBC: 5.5 - 12.2, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) Information du dossier REACH.

Coefficient de partage log Pow: 3.12 Information du dossier REACH. Données de références croisées.

éthylbenzène

Potentiel de bioaccumulation FBC: 1, Oncorhynchus kisutch (Saumon coho)

Coefficient de partage log Pow: 3.6

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

acétone

Constante de Henry 2.929 Pa m³/mol @ 25°C Information du dossier REACH.

Tension de surface 26.2 mN/m @ 0°C 23.7 mN/m @ 20°C 21.2 mN/m @ 40°C 18.7 mN/m @ 60°C 16.2 mN/m @ 80°C Information du dossier REACH.

STP® Nettoyant à Pulvériser Pour Carburateur

xylène

Coefficient d'adsorption/désorption	Eau - log Koc : 2.73 Données de références croisées. Information du dossier REACH.
Constante de Henry	623 - 665 Pa m ³ /mol @ 25°C QSAR Information du dossier REACH.
Tension de surface	28.75 mN/m @ 25°C Information du dossier REACH. Données de références croisées.

éthylbenzène

Constante de Henry	0.008 atm m ³ /mol @ 25°C
Tension de surface	71.2 mN/m @ 23°C

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1950
N° ONU (IMDG)	1950
N° ONU (ICAO)	1950
N° ONU (ADN)	1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	AÉROSOLS
Nom d'expédition (IMDG)	AÉROSOLS
Nom d'expédition (ICAO)	AÉROSOLS
Nom d'expédition (ADN)	AÉROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	2.1
Code de classement ADR/RID	5F
Etiquette ADR/RID	2.1
Classe IMDG	2.1
Classe/division ICAO	2.1
Classe ADN	2.1

STP® Nettoyant à Pulvériser Pour Carburateur

Étiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-D, S-U

Catégorie de transport ADR 2

Code de restriction en tunnels (D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Directive du Conseil du 20 mai 1975 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux générateurs aérosols (75/324/CEE), révisée.

Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 sur les détergents, modifié.

Précurseurs d'explosifs

Règlement (UE) No 98/2013 Du Parlement Européen Et Du Conseil du 15 janvier 2013 sur la commercialisation et l'utilisation de précurseurs d'explosifs: ***TRANSLATION NEEDED***

Contains a substance or substances listed in Annex II: acétone 25 - <50%

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

STP® Nettoyant à Pulvériser Pour Carburateur

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	<p>ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.</p> <p>RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.</p> <p>IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.</p> <p>IATA: Association Internationale du Transport Aérien.</p> <p>ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.</p> <p>ETA: Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>DNEL: Dose dérivée sans effet.</p> <p>CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).</p> <p>DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .</p> <p>PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.</p> <p>vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.</p> <p>FBC: Facteur de bioconcentration.</p>
Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Aerosol 1 - H222, H229: Jugement d'expert. Skin Irrit. 2 - H315, Eye Irrit. 2 - H319, STOT SE 3 - H336, Asp. Tox. 1 - H304, STOT RE 2 - H373: Méthode par le calcul.
Commentaires sur la révision	Rubrique 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise // Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité. Rubrique 2: Identification des dangers // 2.2 Éléments d'étiquetage.
Date de révision	19/03/2020
Révision	11
Remplace la date	03/03/2016
Numéro de FDS	414
Mentions de danger dans leur intégralité	<p>H220 Gaz extrêmement inflammable.</p> <p>H222 Aérosol extrêmement inflammable.</p> <p>H225 Liquide et vapeurs très inflammables.</p> <p>H226 Liquide et vapeurs inflammables.</p> <p>H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.</p> <p>H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.</p> <p>H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.</p> <p>H312 Nocif par contact cutané.</p> <p>H315 Provoque une irritation cutanée.</p> <p>H319 Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>H332 Nocif par inhalation.</p> <p>H335 Peut irriter les voies respiratoires.</p> <p>H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Système nerveux central, Reins, Foie) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.</p> <p>H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.</p> <p>H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Organes de l'audition) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.</p> <p>H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>

STP® Nettoyant à Pulvériser Pour Carburateur

Les informations fournies ici sont déclarées exactes en l'état des connaissances de Energizer Trading Ltd et selon ses convictions, mais cependant elles ne constituent pas une garantie ni une déclaration, et elles ne devraient pas être interprétées comme telles, ni impliquer pour Energizer Trading Ltd une responsabilité légale quelle qu'elle soit. Toute information ou conseil donné par Energizer Trading Ltd, en dehors de cette publication et concernant les produits Energizer Trading Ltd ou autres matières, sont également donnés de bonne foi. Il en va de la responsabilité du client, et de l'utilisateur, de s'assurer que les matières conviennent à l'usage qui en est fait. Pour les matières qui ne sont pas fabriquées ni fournies par Energizer Trading Ltd et qui sont utilisées à la place de, ou conjointement aux matières fournies par Energizer Trading Ltd, il en va de la responsabilité du client de s'assurer que toutes les informations techniques et autres concernant ces matières, sont fournies par le fabricant ou le nisseur. Energizer Trading Ltd décline toute responsabilité pour les données contenues dans ce document et qui peuvent être utilisées dans des conditions qui sont hors de notre contrôle, et dans des situations que nous ne connaissons pas. L'information contenue dans ce document est fournie à la condition que le client et utilisateur du produit détermine lui-même l'applicabilité du produit à l'usage auquel il le destine.